ABJ PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 455 PROMENADE DES ANGLAIS
IMMEUBLE ARENICE 4EME ETAGE
06000 NICE
443 166 129 RCS NICE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 MARS 2026

L'an 2026,
Le 12 mars,
A 14h,

La Société ABJ BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT MBH & CO KG, Société étrangère non immatriculée au RCS, ayant son siège social 36 BALLINDAMM, 20095 HAMBOURG ALLEMAGNE, en sa qualité d'associé unique de la société ABJ PROMOTION,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société ABJ PROMOTION,
Associé Unique de ladite Société, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En présence d'Iris ROLLER, gérante non associés de la Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

L'associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025 et le rapport de gestion ont été adressés le 27 février 2026 à l'Associé Unique, soit dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

AB IR

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 39 580 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 39 580 euros
- sur le compte « Réserves statutaires ou contractuelles »

Après affectation, le compte « Réserves statutaires ou contractuelles » est de 687 052 euros.
Après affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 698 053 euros.

A titre de dividende aux associés 246 000 euros
Soit 2 460 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 246 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	Néant	Néant	Néant
N-2	500 000	500 000	-
N-3	Néant	Néant	Néant

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, en prend acte purement et simplement.

AR

AB

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique



AB JR

ABJ PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 455 PROMENADE DES ANGLAIS
IMMEUBLE ARENICE 4EME ETAGE
06000 NICE
443 166 129 RCS NICE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 39 580 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 39 580 euros
- sur le compte « Réserves statutaires ou contractuelles »

Après affectation, le compte « Réserves statutaires ou contractuelles » est de 687 052 euros.
Après affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 698 053 euros.

A titre de dividende aux associés 246 000 euros
Soit 2 460 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 246 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

AB IR

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	Néant	Néant	Néant
N-2	500 000	500 000	-
N-3	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
La Gérance

JR
AB

SARL ABJ PROMOTION

455 Prom des anglais
Imm Arenice
06200 NICE

COMPTES ANNUELS

B-Finances
10 Avenue general estienne

06000 NICE
06 63 56 06 68

AB JR

certifié conforme à l'original
par le représentant légal

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles :						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
En cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles :						
Terrains						
Constructions						
Install. techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	18 078	17 765	313	1 460	1 147-	78.57
En cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières (1) :						
Participations	37 000		37 000	37 000		
Créances rattachées à des participations				30 598	30 598-	100.00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	775		775	775		
Total de l'actif immobilisé (III)	55 853	17 765	38 088	69 833	31 745-	45.46
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours :						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (2) :						
Créances Clients et Comptes rattachés						
Autres créances	260 272		260 272	13 972	246 300	NS
Charges constatées d'avance	375		375	615	240-	39.02
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement :						
Actions propres						
Autres titres	396 331		396 331	630 207	233 876-	37.11
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	43 127		43 127	57 708	14 581-	25.27
Total de l'actif circulant (IV)	700 105		700 105	702 502	2 397-	0.34
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	755 959	17 765	738 193	772 335	34 142-	4.42

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

AB JR

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission. de fusion. d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	726 632	23 328	703 304	NS
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 580-	703 304	742 884-	105.63-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	698 053	737 632	39 580-	5.37-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		41	41-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	29 799		29 799	
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 427	9 094	667-	7.34-
	Dettes fiscales et sociales	38	17 147	17 109-	99.78-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 877	8 421	6 545-	77.71-
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	40 141	34 703	5 437	15.67
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	738 193	772 335	34 142-	4.42-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	40 141	34 703		

AB JR

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services				10 437	10 437-	100.00-
Montant net du chiffre d'affaires				10 437	10 437-	100.00-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements. dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits				775	775-	100.00-
Total des Produits d'exploitation (I)				11 212	11 212-	100.00-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			46 285	126 412	80 127-	63.39-
Impôts. taxes et versements assimilés				517	517-	100.00-
Salaires				69 040	69 040-	100.00-
Cotisations sociales				23 008	23 008-	100.00-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 147	1 383	236-	17.05-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			0	0	0	116.67
Total des Charges d'exploitation (II)			47 432	220 360	172 928-	78.48-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			47 432-	209 148-	161 716	77.32
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

AB JR

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)	9 250	944 169	934 919-	99.02-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)		23	23-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	9 250	944 192	934 942-	99.02-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements. aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	1 397	31 740	30 342-	95.60-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	1 397	31 740	30 342-	95.60-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 852	912 452	904 600-	99.14-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 580-	703 304	742 884-	105.63-
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 250	955 404	946 154-	99.03-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	48 829	252 100	203 271-	80.63-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 580-	703 304	742 884-	105.63-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées	3 146	43 959
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1 397	24 487

AB JR

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	7
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 738 193.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 39 579.51- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes sont arrétés au 11 02 2026

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Neant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Neant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

AB IR

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	2 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 578		
TOTAL	18 078		
Autres participations	67 598		
Prêts, autres immobilisations financières	775		
TOTAL	68 373		
TOTAL GENERAL	86 452		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			2 500	2 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 578	15 578
TOTAL			18 078	18 078
Autres participations		30 598	37 000	37 000
Prêts, autres immobilisations financières			775	775
TOTAL		30 598	37 775	37 775
TOTAL GENERAL		30 598	55 853	55 853

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	1 872	500		2 372
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 746	647		15 393
TOTAL	16 619	1 147		17 765
TOTAL GENERAL	16 619	1 147		17 765

AB IR

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	500				
Matériel de bureau informatique mobilier	647				
TOTAL	1 147				
TOTAL GENERAL	1 147				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	775		775
Taxe sur la valeur ajoutée	9 770	9 770	
Groupe et associés	246 602	246 602	
Débiteurs divers	3 900	3 900	
Charges constatées d'avance	375	375	
TOTAL	261 422	260 647	775

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	29 799	29 799		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 427	8 427		
Autres impôts taxes et assimilés	38	38		
Autres dettes	1 877	1 877		
TOTAL	40 141	40 141		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

AB JR

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 866
Dettes fiscales et sociales	38
Total	7 903

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	375
Total	375

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

AB JR